

Relevé de décisions 15 septembre 2008

Etaient présents lors de la séance :

ULP : Alain Beretz, Emmanuel Caillaud, Jean Deroche, Yves Larmet, Sylvie Lefèvre-Dalbin, Catherine Mongenet, Yannick Schmitt

UMB : Martine Chassignet, Michel Deneken, Jean Philippe Halter, Jacqueline Igersheim, Bernard Michon, David Peil,

URS : Florence Benoît-Rohmer, Dominique D'Ambra, Frédérique Granet, Eric Pimmel, Claudine Wernert

PUES : Robert Loye

IUFM : Michel Herr

Administrateur Provisoire de l'Université de Strasbourg : Gilbert Knaub

Expert extérieur : Josette Soulas

Coordination opérationnelle du projet : Anne Goudot, Florent Baulieu

Cabinet Deloitte : Loic Jouenne, Olivier Lenot, Marjorie Hecq

Président de séance : Florence Benoît-Rohmer

Rapporteur : Anne Goudot

Tous les documents présentés et discutés lors de la séance sont disponibles sur le site intranet : rubrique *Résultats et projets>Pilotage global>Comité de pilotage>15 septembre*.

1 – Conduite globale du projet

1.1 Point opérationnel

Documents-soutiens : Rapport « Point opérationnel » (A. Goudot) et diaporama « Point opérationnel » (A. Goudot) ; Macro-planning et matrice des risques (O. Lenot)

Il est pris acte des analyses présentées au travers des différents documents-soutiens.

1.2 Désignation des responsables de projets

- ▶ Il est pris acte que Richard Kleinschmager a accepté le principe d'un pilotage politique du projet Intégration de l'IUFM, en sollicitant néanmoins que le périmètre précis de sa mission soit défini par une lettre de mission signée des trois présidents. Les présidents confient à Josette Soulas le soin de rédiger un projet de lettre.
- ▶ Les présidents valident le remplacement de François Laurin, pour le pilotage politique du projet « Maison de la culture », par Laure Jean-Pierre et Yannick Schmitt qui assureront cette responsabilité en binôme.
- ▶ Les présidents valident le remplacement de Mme Iris Bieber-Reibel par Mme Forestier (qui lui succède à la direction du SICD), pour la coordination du lot de projets Documentation et pour le pilotage du projet Documentation électronique.

1.3 Point de vue de l'expert extérieur

Document-soutien : Diaporama de Josette Soulas (Regard sur le projet)

Il est pris acte de l'analyse du projet réalisée et présentée par Josette Soulas. Ses propositions sont validées. Il est convenu qu'elle les transcrit sous la forme d'une note aux trois présidents, et d'un projet de lettre des présidents et de l'administrateur provisoire à l'ensemble des membres des communautés universitaires.

2 – Arbitrages sur les projets

2-1 Plan de communication Uds »

Voir l'ensemble de documents constituant le plan de communication présenté au comité de pilotage : un plan de communication accompagné de 23 fiches action déclinant sa mise en œuvre.

Le plan de communication est validé dans son ensemble. Les points ayant fait l'objet de débat et éventuellement d'un arbitrage sont les suivants :

- ▶ Il est convenu de regrouper les fiches 7 (Cérémonie des vœux) et 8 (Événement de lancement de l'UdS) : la cérémonie des vœux devra faire partie intégrante de l'événement de lancement ; les présidents valident le principe du Palais Universitaire comme lieu principal de l'événement ; ils déclinent l'idée d'un cadeau, qui risquerait de ne pas être « à la mesure » du caractère exceptionnel de la création de l'Université de Strasbourg, et préconisent plutôt le principe d'une demi-journée de congé offerte aux personnels pour leur permettre de participer pleinement à l'événement ; ils souhaitent par ailleurs que la carte de vœux soit conçue, élaborée et diffusée dans l'esprit d'un « acte de naissance » de l'Université de Strasbourg.

- ▶ Fiche 9 (Programme des événements de l'année 2009) : les présidents demandent au service de communication de proposer les réponses possibles au problème logistique posé par le nombre d'agents important concernés par la cérémonie de rentrée dans la nouvelle université (organisation de plusieurs cérémonies ?).
- ▶ Fiche 10 (logo et charte graphique) : Il est convenu que le logo et la charte seront présentés tout d'abord à l'Assemblée constitutive provisoire, puis seront dévoilés lors d'une conférence de presse (les trois présidents et l'administrateur provisoire) ; le service de communication est invité à faire une proposition d'organisation d'un moment dédié dévoiler le logo aux communautés des trois universités.
- ▶ Fiches 11 et 12 (Protocole de signature des documents et Déploiement du logo type et de la charte graphique) : il est convenu de rassembler ces deux fiches en une seule.
- ▶ Fiche 13 (Objets promotionnels) : Cette action est décalée jusqu'en janvier 2009, de manière à laisser la nouvelle équipe arbitrer sur les choix d'objets.
- ▶ Fiche 16 (Plaquette institutionnelle synthétique) : il est convenu que la plaquette sera préparée d'ici le 15 janvier 2009, mais que sa validation finale (et éventuellement ses ajustements) seront laissés au futur président.
- ▶ Fiche 17 (Carte de vœux) : Cette carte sera celle du nouveau président, mais devra être validée par l'administrateur provisoire pour pouvoir être disponible fin décembre.
- ▶ Fiche 18 (Campagne promotionnelle) : Il est pris acte que la CUS s'est engagée à participer activement à cette campagne : une réunion organisée (le 9 septembre) avec la CUS et des acteurs des trois universités sur le thème de la communication autour de la création de la nouvelle université a lancé un partenariat fort CUS-UdS sur ce thème ; ce partenariat devrait se traduire à minima par la prise en charge par la CUS de la campagne d'affichage, par un n° spécial de *Strasbourg Magazine* sur l'Université de Strasbourg, et par un couplage entretenu sur toute l'année 2009 entre projet UdS et année de l'innovation.
- ▶ Fiche 22 : Le recrutement d'un attaché de presse bilingue est validé. Toutefois ce recrutement devra s'inscrire dans le cadre à la fois du budget 2009 et des priorités définies en fonction du nouvel organigramme. En attendant, cette action sera externalisée.
- ▶ Fiche 23 (Iconographie) : L'action proposée est validée, mais dans l'optique de la mise en place d'un dispositif de mise à disposition de la communauté du fond iconographique enrichi et indexé ; à l'horizon 2009, un groupe de travail devra être mis en place sur la question, incluant des représentants de la direction Informatique et du service juridique (droit de l'image).

2.2 Projet Internet/intranet

Document-support : Avant-projet intitulé Lignes directrices et méthodologie et diaporama Point projet : internet/intranet/ENT

- ▶ L'avant-projet présenté par C. Mongenet est validé par le comité de pilotage, y compris la liste des personnes proposées pour la désignation des correspondants Web.

2.3 Projets Ressources Humaines

Diaporama présentant un état d'avancement des travaux et les orientations prises au 15 septembre.

Les orientations présentées par M. Deneken en matière d'une part d'organisation du dispositif de la nouvelle université et d'autre part de stratégie d'affectation des personnels sur le nouvel organigramme sont approuvées par le comité de pilotage.

Mise en place institutionnelle

Documents supports : Note relative à l'organisation des scrutins après l'audience accordée aux organisations syndicales

Les différentes propositions sont validées par le comité de pilotage concernant :

- le rétro-planning des travaux de l'ACP
- Le calendrier des scrutins électoraux
- Les modalités de fonctionnement et la composition de la commission paritaire des statuts et de la commission des finances